

Liberté  
Egalité  
Fraternité  
Travail  
Solidarité  
Justice

# Le Franc-Maçon

Paraissant le Samedi

Bien penser  
Bien dire  
Bien faire  
Vérité  
Lumière  
Humanité

Imprimerie Nouvelle Lyonnaise, rue Ferrandière, 52.

### ABONNEMENTS

Six mois..... 4 fr. 50 — Un an..... 6 fr.  
Etranger..... Le port en sus  
Recouvrement par la poste, 50 c. en plus.  
Adresser les demandes et envois de fonds au Trésorier-Administrateur, Bolle, rue Ferrandière, 52

### RÉDACTION & ADMINISTRATION

Adresser tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration, 52, rue Ferrandière, 52  
— LYON —  
Les Abonnements sont reçus, sans frais, dans tous les bureaux de postes de France et de Belgique

### ANNONCES

Les Annonces sont reçues au Bureau du Journal  
52, Rue Ferrandière, 52  
Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus

### SOMMAIRE

Documents. — Esprit des morts et des vivants. — La fin de Satan. — Le célibat ecclésiastique et monacal. — Liste de prêtres et d'instituteurs congréganistes. — L'ange adorateur. — Politique économique. — La nouvelle loi scolaire. — Lettre d'un cultivateur. — Frais de confirmation. — Philosophie politique et sociale. — La bibliothèque maçonnique. — Revue des théâtres.  
FRUILLON : Le Mariage d'un Franc-Maçon. — Dialogues philosophiques.

## DOCUMENTS

L'Eglise romaine peut décrier la Maçonnerie; elle ne peut fournir aucune preuve à l'appui de ses accusations. Léo Taxil a vainement essayé, dans son dernier volume, de prouver, par d'ingénieuses déductions, l'immoralité de cet ordre; on sent la pauvreté des arguments, et l'on ne peut croire vraiment, quelque bonne envie qu'on en ait, que la lettre G représente le phénomène brutal de la conception et sa reproduction imagée; on voit difficilement dans le triangle, même en déplaçant les barres, le symbole odieux du culte de Vénus, et dans les nommés inoffensifs des colonnes du Temple, on ne peut surprendre toutes les diaboliques vertus que notre auteur se plaît à décrire.

Il serait curieux de refaire le livre de Taxil, en sens contraire, en lui empruntant sa méthode : la croix, l'étoile, le camail, le bénitier, la crosse et la mitre, les répons palmodiés pourraient subir alors d'étranges métépsychoses; et le latin lui-même ne pourrait pas braver tant d'horreur.

Le malheur est que, ces déductions fantaisistes exceptées, les docteurs de l'Eglise n'ont au service de leur cause que des injures et pas un argument.

Il ne nous convient pas de procéder de même, et nous sommes heureux de convaincre nos lecteurs autrement que par des théories plus ou moins bien développées.

Léo Taxil a été chargé de dire la corruption profonde des Loges : il l'a fait, sans citer un nom, un fait, une date, sans rien préciser, et en écrivant latin, pour faire croire à ses lecteurs ignorant cette langue, qu'il avait quelque chose à dire.

D'autres auteurs, avant Léo Taxil, avaient parlé

de la corruption morale d'une autre institution; et c'est en français, qu'ils l'avaient écrit.

Voici ce que Michelet dit de l'ancien clergé français en citant les textes qui, successivement ajoutés les uns autres, ont formé son inébranlable conviction.

Ces libertés (du clergé italien) éclatent dans les enquêtes que fit l'austère et pieux évêque Sulpice Ricci IV (Ses Mémoires, éd. de M. Potter.) Mais elles existaient même en France dans les hautes et nobles abbayes. Le vénérable M. Lasteyrie avait vu avec étonnement celles de l'abbaye de Panthémont, à Paris. (Lasteyrie, Confessions.) C'était bien pis au loin, surtout dans le Midi, tout se passait tranquillement. Le noble chapitre des chanoines de Pignans, qui avait l'honneur d'être représenté aux états de Provence, ne tenait pas moins fièrement à la possession publique des religieuses du pays. Ils étaient seize chanoines. La prévôté, en une seule année, reçut des nonnes seize déclarations de grossesse. (Histoire manuscrite de Besse, par M. Renoux, communiquée par M. Thouron.) Cette publicité avait cela de bon que le crime monastique, l'infanticide, dut être moins commun. Les religieuses, soumises à ce qu'elles considéraient comme une charge de leur état, au prix d'une petite honte, étaient humaines et bonnes mères. Elle sauvaient du moins leurs enfants. Celles de Pignans les mettaient en nourrice chez les paysans qui les adoptaient, s'en servaient, les élevaient avec les leurs. Ainsi nombre d'agriculteurs sont connus aujourd'hui même pour enfants de la noblesse ecclésiastique de Provence.

Et Maurice Lachâtre, dans son Dictionnaire universel écrit les lignes suivantes, tome II, p. 740 :

Lors de l'enquête faite par ordre du Parlement de Paris, et à la demande des syndics et consuls de la ville d'Aurillac (22 avril 1575), plus de 80 témoins déposèrent que les moines et les religieuses des deux couvents de la ville se livraient à tous les excès de la débauche. Chaque moine avait une ou plusieurs maîtresses, filles enlevées ou débauchées à leurs parents, femmes ravies à leurs maris; 70 bâtards étaient nourris avec leurs mères et les moines, dans le couvent, des offrandes des fidèles. Les moines s'emparaient des femmes et des filles qu'ils trouvaient à leur convenance, en plein jour, au vu et su de tout le monde, et les chassaient devant eux à grands coups de poings et de pieds jusqu'à leur repaire. Les plaintes continuelles des bourgeois et surtout les violences que les moines commettaient à leur égard et les assassinats même dont ils s'étaient rendus coupables firent séculariser le couvent. Dans la maison abbatiale, on découvrit un cabinet chargé de peintures obscènes et qui était appelé le lupanar de M d'Aurillac.

Enfin, il existe à la préfecture de Nîmes une série d'importants documents, de date plus ré-

cente, ils sont de 1848. Ce sont les rapports d'un bonnet homme, chargé d'inspecter les prisons dont la garde et la surveillance avaient été exclusivement confiées aux frères. M. de Castelnau s'éleva avec la plus grande énergie contre la scandaleuse inconduite de ces moines; il la dévoila sans pitié, avec une remarquable vigueur et parvint à obtenir leur expulsion. Ces documents doivent être aux archives. Ils mériteraient d'être publiés.

Et tous ces documents sont écrits en français. Nous voilà loin des *Sœurs-Maçonnnes*.

### ESPRIT DES MORTS ET DES VIVANTS

L'homme perfectionne, mais ne parfait jamais.  
DE LÉVIS.

Que chacun mette un peu de sien dans les choses de la vie, et elles iront mieux.  
DE JUSSIEU.

Les lumières et le patriotisme font les nations, l'ignorance et l'égoïsme font les peuples.  
BOISTE.

Les ambitieux sont des glorieux qui font des bassesses.  
FLÉCHIER.

Le fanatisme est à la religion ce que l'hyppocrisie est à la vertu.  
PALLISSOT.

Il n'y a point de bonheur pour les esclaves.  
BIGNON.

## LA FIN DE SATAN

Le *Petit Moniteur* avait essayé de démontrer que Victor Hugo était bon chrétien, encore quelques fins articles, et le grand poète devenait clérical. Le grand *Moniteur* a trouvé l'idée originale, et a continué la démonstration, qui devrait mettre dans les rangs des gens pieux le plus grand génie de notre époque.

L'*Univers* n'a pas compris combien la thèse du *Moniteur* était habile et rusée, ni combien il était adroit d'essayer de donner aux catholiques, à court d'hommes de haute valeur, un poète comme Victor Hugo. Le journal ultramontain s'est lancé dans une charge à fond de train contre le *Moniteur* et, en même temps, contre Victor Hugo.

Il s'efforce d'établir que l'illustre poète eût fait un fort mauvais disciple du Pape, et qu'il méritait vingt fois d'être excommunié. Une pareille

thèse n'a certes rien qui nous froisse, et nous sommes heureux de voir repousser notre cher et grand poète par les fanatiques de l'*Univers*. Ils jettent sur lui l'anathème; mille fois bravo. Nous voulons crier bien haut avec eux que Victor Hugo n'était pas des leurs. Et la réponse de l'*Univers* au *Moniteur* ne saurait que nous satisfaire entièrement.

Voici ce curieux débat :

Croirait-on, dit l'*Univers*, que l'article du *Moniteur* s'annonce en grosses lettres par ce titre : *Victor Hugo chrétien*? Voici comment ce journal prétend le justifier :

C'est à la fois un grand hommage et un grand service que l'on a rendu à la mémoire de Victor Hugo, en faisant connaître au public ce beau poème de *Barrabas*, qu'on lisait avant-hier à la Comédie-Française, et que reproduisait hier matin le *Rappel*. Toute la secte des libres-penseurs, des athées et des matérialistes s'était jetée sur les cendres encore chaudes du grand poète, avec tant d'empressement et d'ardeur, qu'ils avaient peut-être réussi à faire croire à la foule ignorante ou naïve, que ce mort, qu'on enterrait, il y aura bientôt un an, avec de si grands honneurs, leur appartenait et était vraiment un des leurs. S'emparant de quelques vers, de quelques mots échappés à Victor Hugo durant les dernières années de sa vie, et dont on avait probablement torturé ou faussé le sens, toute la bande anticatholique, antichrétienne, n'avait depuis quelque temps jamais cessé de répéter : Ce grand esprit pense et sent comme nous, ce génie est à nous.

Eh bien ! qu'on lise ce court mais éloquent poème, dans lequel Victor Hugo flétrit avec une si merveilleuse énergie le crime du peuple juif et l'odieuse préférence accordée à un voleur et un assassin sur l'Homme-Dieu, qui, la veille encore, était l'objet de tant de démonstrations d'amour et d'enthousiasme, et qu'on nous dise après si ces magnifiques vers n'ont pas été inspirés par une foi aussi ardente, aussi sincère que celle de nos plus grands poètes chrétiens.

Non, ce n'est ni un matérialiste, ni même un sceptique, qui aurait pu sentir si profondément et rendre avec une aussi admirable énergie un des épisodes les plus émouvants du drame divin de la passion.

Nous pouvons le dire hardiment aux républicains qui se sont saisis de sa dépouille, pour en faire le prétexte d'une manifestation contre la religion catholique, et qui ont trouvé de bon goût d'expulser Dieu de l'Eglise Ste-Geneviève pour y faire place aux restes de l'auteur des *Châtiments* :

Celui que vous croyez honorer en le faisant malgré lui, après sa mort, le complice de cet acte sacrilège, protesterait, s'il le pouvait encore, contre l'indigne hommage que vous prétendez ainsi lui rendre; car, au fond de sa grande âme, il nourrissait un profond respect pour le Dieu qu'il avait célébré en si beaux vers à différentes époques de sa vie, une pieuse vénération pour ce Christ si odieusement sacrifié par les Juifs à Barrabas; il était spiritua-

liste, il était déiste, il était chrétien.

L'*Univers* de répondre avec un beau zèle :

Il n'y a pas à s'y méprendre : la thèse est complète. Si l'on a pu, d'après le *Moniteur*, persuader à la foule que Hugo, pour l'enfouissement civil duquel on a désaffecté le Panthéon, était un impie, un blasphémateur, etc., c'est que cette foule était « ignorante ou naïve; » c'est que, de la grande œuvre du poète, en somme toute chrétienne, en a détaché « quelques vers. » « quelques mots » qui, par une défiguration de certains interprètes, ont servi à fausser le véritable

Feuilleton du "FRANC-MAÇON" 34

## LE MARIAGE

D'UN FRANC-MAÇON

(Suite)

Mignot avait entraîné sa femme hors de la chambre, où il ne restait plus que le cadavre de Charles Eyrard. La malheureuse créature s'était laissée conduire, inconsciente, brisée, et quand il l'eut ramenée chez elle, elle se laissa tomber sur un fauteuil, muette et sans courage.

Mais elle tressaillit bientôt, en entendant d'une voix sèche et dure Jacques lui parler et l'interroger.

— Sous quel prétexte êtes-vous ici? Et comme elle gardait le silence. — Je vous prie de nous épargner à tous deux une prolongation doulou-

reuse de cet entretien, en me répondant sans hésitation et sans réticence.

— C'est en passant, pour un jour ou deux que nous y étions venus.

Il hésita, il allait demander une chose grave!

— Vous viviez donc avec ce... malheureux?

— Non ! gémit-elle, non. Personne ne savait notre liaison... nous nous étions échappés... J'étais à Nice... il a voulu aller passer trois jours à Venise... C'était sa joie... pauvre cher... il m'aimait tant... Et puis, moi aussi, je lui avais donné mon âme... Ah ! continuait-elle, enhardie par la douleur qui lui emplissait les yeux de larmes, vous l'avez voulu, vous qui maintenant me parlez comme un justicier. Il ne fallait pas m'abandonner, il ne fallait pas partir, il ne fallait pas me laisser seule au monde, sans affection, à vingt ans.

Je l'ai trouvé, ce cœur que vous m'aviez repris, j'ai trouvé cette affection à laquelle tout chrétien a droit... C'est vous qui l'avez voulu ! Coupable, je le suis aux yeux du monde, aux yeux de tous, mais vous seul n'avez pas le droit de m'accuser... Oui, je l'aimais, oui je l'adorais, oui je le pleure avec des larmes désespérées... Pauvre Charles, pauvre aimé... vous l'avez tué... Je vous gardais un profond ressentiment, maintenant je vous hais, entendez-vous, je vous hais, vous m'avez enlevé mon bonheur, je vous ferai autant de mal que vous m'en avez fait vous-même...

Et elle s'enflérait en parlant, ses larmes s'étaient tariées, elle s'était levée, et devant Jac-

ques, épouvanté de cette passion et de cette colère elle continuait :

Tu m'as tué mon amour !... Celui que j'aimais... qui m'avait consolée de ton lâche abandon, garde-toi, Jacques; car je suis une ennemie mortelle et implacable.

— C'est possible, et je vous crois toute disposée à réaliser vos menaces. En attendant, vous allez partir d'ici immédiatement. Si vous ne m'obéissez de bonne grâce, veuillez vous rappeler que je suis votre mari, que nous ne sommes pas séparés, que je suis maître de vos actions, et je vous préviens que je vous fais reconduire à la frontière par la police, si vous refusez de rentrer immédiatement à Nice, puisque vous dites que vous logez à Nice.

— C'est une insulte de plus, c'est bien, j'obéirais, puisque vous avez la force pour vous.

— J'ai la force et j'ai le droit, répondit-il à Céline. Je vous sauve vous-même, malheureuse femme, en vous empêchant de vous compromettre irrémédiablement dans cette terrible aventure.

— Que m'importe à moi !

— C'est à moi qu'il importe. Vous portez mon nom, vous semblez beaucoup l'oublier, mais je ne vous laisserai pas le traîner dans la boue. Au surplus, c'est bien dit, je vais appeler une femme de chambre qui va vous aider à faire vos préparatifs, et dans une heure je vous mettrai dans le wagon.

Ne craignez rien, ajouta-t-il en joignant un geste de répulsion, je ne vous fatiguerai pas de ma présence. Nous reviendrons dans le même

train; mais non pas ensemble. Je vous laisserai à votre douleur, ajouta-t-il de ce ton froidement cruel qui était sa suprême vengeance. Vous n'avez rien à objecter, n'est-ce pas, à ce plan de conduite ?

— Vous avez la force, se contenta-t-elle de répondre à voix basse, et mon tour viendra, faites monsieur.

Une heure après, ils partaient. Quel voyage ! Seule dans son compartiment, Louise, abîmée de douleur et pâle de colère, songeait à cet effondrement subit de son nouveau et cher bonheur. Dans le wagon voisin, Mignot, qui avait obtenu un congé de quelques jours pour « affaire importante, » se demandait quelle conduite il allait tenir vis-à-vis de cette femme et de sa famille.

Prévenir M. et M<sup>me</sup> Lebonnard, il le devait peut-être; dans tous les cas, il ne pouvait supporter que celle qui se nommait de son nom promenant à travers le monde ses aventures et ses plaisirs. A cela, il allait mettre bon ordre, où bien en terminer définitivement par le divorce; car on venait de voter la loi du divorce, et les forçats rivaillés à la même chaîne pouvaient désormais espérer de la voir rompre par une nouvelle et équitable législation.

(A suivre)

caractère de cette œuvre. Or, cette œuvre, foi de *Moniteur*, est celle d'un spiritualiste, d'un déiste, mieux encore, d'un chrétien.

Faut-il invoquer ici, à la décharge du *Moniteur*, l'ignorance ou la naïveté dont il parle lui-même ? Nous le voudrions pouvoir faire, car cela vaudrait mieux, en définitive, que d'établir, de propos délibéré la thèse exposée plus haut. Malheureusement, il nous est bien difficile d'admettre cette explication, étant donné que le *Moniteur* parle ainsi à propos du dernier livre de Hugo : la *Fin de Satan*, et que la plupart des journaux ont cité de ce livre des blasphèmes à côté desquels pâlisseraient tous ceux qu'on avait publiés jusqu'ici.

Sans doute, le *Moniteur* a choisi, pour en tirer cette déduction générale, un extrait du livre qui, pris isolément, peut mériter certains éloges. C'est l'épisode de *Barrabas*. Mais *Barrabas* n'est qu'un épisode, et l'on sait que c'est une œuvre de saine critique, pour l'appréciation d'une œuvre, de ne la point juger par une page qui peut être exceptionnellement à louer, mais par l'ensemble et par l'idée qui, finalement, s'en dégage.

Or cette idée, vers laquelle convergent tous les épisodes de la *Fin de Satan*, ainsi du reste que l'indique ce titre lui-même, c'est celle qui se trouve consignée dans la conclusion de l'œuvre. Et cette conclusion, quelle est elle ? Nous demandons pardon à nos lecteurs de reproduire ces vers blasphématoires, mais il le faut pour couper court à ces réhabilitations posthumes, dont certains catholiques à courte vue se font plus ou moins les complices.

Satan crie du fond de l'abîme :

Ecoutez ceci, sphères,  
Etoiles, firmaments, ô vieux soleils, mes frères,  
Vers qui monte en pleurant mon douloureux souhait ;  
Cieux, azurs, profondeurs, splendeurs, — l'amour me hait !

Et Dieu répond :

Non, je ne te hais point....  
Un ange est entre nous ; ce qu'elle a fait te compte.  
L'homme enchaîné par toi, par elle est délivré.  
O Satan, tu peux dire, à présent : Je vivrai !  
Viens ! La prison détruite abolit la géhenne !  
Viens, l'ange Liberté, c'est ta fille et la mienne.  
Cette paternité sublime nous unit.  
L'archange rescuscite et le démon finit ;  
Et j'efface la nuit sinistre, et rien n'en reste.  
Satan est mort, renais, ô Lucifer céleste !

Et c'est de l'homme qui a osé concevoir et rimer ces monstrueux blasphèmes, qu'on ose dire que c'est un chrétien ! N'insistons pas, et bornons-nous à constater l'excès d'aberration où aboutissent certaines complaisances.

Quelle ardeur touchante pour qualifier de monstrueux blasphèmes la conception étrange peut-être de Victor-Hugo, supposant le pardon de Dieu à Satan.

On comprend qu'une pareille idée choque les deux rédacteurs de *l'Univers*. Ils tiennent avant tout à la doctrine cruelle et absurde des peines éternelles, de la haine sans fin de Dieu pour l'ange déchu.

L'enfer, la crainte d'être brûlé, ne sont-ce pas la source des revenus de l'Eglise ?

Plus de Satan rôti dans les incrédules et les pêcheurs, c'est dire plus d'argent dans la caisse cléricale. Et *l'Univers* nous rend Victor Hugo pour garder le diable.

## Le Célibat ecclésiastique et monacal

Aujourd'hui, on cherche surtout à sauver les apparences, et chacun s'y prête : l'hypocrisie s'est perfectionnée. Mais il y a toujours des crimes contre la morale publique. Et l'histoire de la Restauration ne nous rappelle-t-elle pas les curés Contrafatto, Molitor, de la Collonge, Mingrat, celui qui, après avoir violé sa pénitente, une femme mariée, la coupa en morceaux et la jeta dans l'Isère, et d'autres encore, sans compter le frère Léotade, qui, en 1847, viola et assassina une jeune fille ?

Voici au surplus quelques cas édifiants du même genre. On lisait dans le journal *le Havre* (juin 1873) : « La ville d'Harfleur est, depuis quelques jours, vivement émue par un déplorable scandale. Il s'agit d'un de ces faits que le célibat professionnel rend malheureusement trop fréquents. Le vicaire d'Harfleur, nommé Chanut, était chargé de donner l'instruction religieuse à des enfants de dix ans et demi, qui se préparaient à leur première communion. Sous prétexte de leur donner des pénitences ou un supplément d'instruction, il en attirait quelques-uns chez lui, et là, il se livrait sur eux à des actes abominables. Après avoir assouvi son ignoble passion, il leur imposait silence sous les plus violentes menaces, leur disant que celui qui parlerait serait exclu de la première communion. Le procureur de la République a fait écrouer le vicaire Chanut, qui a été jugé par la cour d'assises du Havre. »

Le journal d'Alger, la *Solidarité* (19 novembre 1873) cite les faits suivants :

« La cour d'assises de Lot-et-Garonne a employé ses audiences des 4 et 5 septembre aux débats d'un procès scandaleux, qui pourrait être invoqué comme un puissant argument par les défenseurs de l'enseignement laïque. Le huis-clos ayant été ordonné, nous devons nous contenter de raconter le fait sommairement. Il est assez horrible, d'ailleurs, pour se passer de commentaires. Le curé d'Anzex, arrondissement de Nérac, vieillard de soixante-dix-sept ans, était accusé d'avoir, depuis moins de dix ans, dans la paroisse dont il était le desservant, commis des attentats à la pudeur sur de nombreuses jeunes filles, toutes âgées de moins de treize ans. Il a

été reconnu coupable par le jury, et condamné à huit années de réclusion.

« Cet homme était prêtre depuis plus de cinquante ans, c'est-à-dire que, depuis plus de cinquante ans, sous le couvert de la religion, à l'ombre de l'église, il a pu donner un libre cours à d'immenses passions, qui se révélaient à la fin de sa vie par des attentats sur des enfants de dix ans. Il ne lui a manqué que de mourir dix ans plus tôt pour conserver la réputation d'un prêtre respectable. »

La France n'est pas le seul pays où d'aussi tristes faits se passent. Une lettre, écrite de Milan à *l'Industriel alsacien* (juin 1873), raconte ce qui suit :

« Un grand scandale vient de se produire à Monza (Italie), il a dévoilé une plaie dont on ne peut encore mesurer l'étendue, mais qui est profonde et chronique.

« Le grand collège des pères Barnabites, de Monza, qui avait plus de trois cents élèves, vient d'être fermé par ordre des autorités. Le Père Stanislas Cereza est en fuite, et les carabiniers royaux (gendarmes) sont à sa poursuite. Cet ecclésiastique était le père de ses élèves comme Jupiter l'était de Ganymède. Le scandale est d'autant plus grand, que ce directeur était la coqueluche des jeunes mères, et que les nobles et riches pères de famille ne jureraient que par lui, au point que nos institutions de l'Etat se vidaient en faveur de ce boudoir de Henri III.

« Il y a quelques années, un jeune homme quittait cette célèbre institution et allait mourir dans sa famille. Avant d'expirer, sa dernière pensée fut de conjurer ses parents de ne pas envoyer ses frères chez les Pères de Monza, qui lui faisaient horreur. On n'y fit pas attention. Des élèves, retirés depuis quelque temps par leurs familles, et placés dans les collèges de l'Etat, apprenant les motifs d'arrestation lancés contre l'infâme, n'ont pu s'empêcher de crier les uns après les autres : « Et moi aussi, et moi aussi ! »

« Un jeune Père, nommé Villa, ancien élève, est gravement compromis ; il est en fuite. Monza n'est pas heureuse. Récemment, le curé-prévôt de St-Pierre-Martyr, un nommé Capitani, était condamné à dix ans de galère pour crimes du même genre, commis pendant vingt-cinq ans. Il jouissait de l'estime et de la considération publiques.

« Parfois cependant, quand on parlait de la vertu de ces gens-là et de l'excellente éducation qu'on recevait chez eux, on voyait quelques anciens élèves sourire d'un rire amer.

« Vous comprenez quel coup de foudre est tombé sur les grandes familles de Milan. A la réception de la circulaire du préfet, qui invitait les parents à retirer leurs enfants, par suite de la fermeture de l'établissement et du mandat d'arrêt lancé contre le père-recteur, en vertu de tels et tels articles de loi, des mères sont parties ensemble de Milan. Se sont-elles concertées dans ces tristes circonstances ? Toujours est-il qu'on les a vues arriver au collège des Barnabites, apportant à leurs enfants des vêtements civils ordinaires, enlever l'uniforme galonné d'argent des élèves, fouler aux pieds cette livrée de l'infamie, et emmener leurs enfants, le cœur plein des plus terribles angoisses qu'une mère puisse éprouver.

« L'instruction judiciaire révèle des faits de plus en plus nombreux. Hier, un mandat d'arrêt a été lancé contre le curé du grand centre industriel de B... qui était affilié aux mystères de Monza. Aux dernières nouvelles, on annonce que le Père Stanislas Cereza a été arrêté. »

Les trois cas que je viens de citer (et je me réserve d'en citer un certain nombre d'autres) ne militent-ils pas en faveur de l'enseignement laïque confié à des hommes mariés ? Et ne sont-ils pas le plus puissant argument contre le célibat ecclésiastique et monacal ?

Puisque l'Eglise convertit des individus comme Léo Taxil pour accumuler les calomnies les plus odieuses sur les francs-maçons elle nous oblige à montrer ce que vaut souvent l'enseignement religieux.

## LISTE de Prêtres et d'Instituteurs congréganistes

CONDAMNÉS DEPUIS 1861

Pour crimes portant atteinte à la morale

1877. — Le curé de Viroflay, condamné à un an d'emprisonnement et 100 francs d'amende par le tribunal correctionnel de Versailles, pour affaire scandaleuse d'adultère avec une jeune femme mariée, *présidente de la Confrérie de la Vierge*.

1877. — L'abbé Ory, curé d'Annaville (Meurthe), condamné à 4 ans de prison, pour cinq attentats à la pudeur sur des petites filles de 11 ans.

1877. — L'abbé Debra, condamné à 33 mois de prison par la cour d'appel de Liège, pour 32 attentats à la pudeur. S'est caché pendant cinq ans dans un couvent, y a ainsi prescrit sa peine, puis l'évêque de Namur l'a nommé curé dans une paroisse de la province de Luxembourg. (Extrait du *Progrès de Charleroi*.)

1877. — Le frère Ferdinand Vertdavoine, 66 ans, prêtre régulier de l'ordre de la Sainte-Trinité, appartenant au couvent de Cerfroid, condamné par le tribunal correctionnel de Châtelleraut (Vienne), à 15 jours de prison, pour tentative d'attentat à la pudeur sur un jeune homme, en wagon de troisième classe.

1877. — L'abbé Léon Choissard, curé de Crot-Illes, près Tours, condamné à 15 ans de travaux forcés,

pour monstrueux attentats à la pudeur commis sur les enfants de l'école.

C'était, depuis 15 mois (décembre 1876 à mars 1877), le troisième prêtre du diocèse de Tours condamné à des peines afflictives et infamantes.

1877. — L'abbé Marty, curé de Touels (Aveyron), condamné à 3 ans de prison, pour attentat à la pudeur sur une petite fille (mars 1877). Le jury a accordé des circonstances atténuantes. La cour d'assises a abaissé la peine de deux degrés.

Quelles ont bien pu être ces circonstances atténuantes, dans le cas d'un homme, quel qu'il soit, qui enseigne des saletés à une enfant et qui la déflore au moral ? Comment les pères de famille composant le jury ont-ils pu atténuer une chose pareille ?

1877. — L'abbé Mahuet, curé de Bénissons-Dieu (Loire), condamné par le tribunal correctionnel de Roanne à 3 mois de prison, pour outrage public à la pudeur.

1877. — Deux condamnés. — Deux frères de la Doctrine chrétienne de Bordeaux, condamnés par le tribunal correctionnel de cette ville, pour attentats à la pudeur.

1877. — L'abbé Dupont, condamné à 3 mois de prison et 16 francs d'amende par le tribunal correctionnel de Cambrai, pour saletés commises en wagon, avec un soldat, sur le chemin de fer du Nord.

1877. — Prêtre d'une commune de la Camargue. On écrivait d'Arles, en mai 1877 : « La gendarmerie a conduit à la prison d'Arles ce prêtre qui se déshabillait complètement devant des jeunes filles réunies chez lui pour y être catéchisées. Ces jeunes filles appartenaient à des parents habitant des localités éloignées. Elles apportaient leur nourriture au presbytère, et le curé leur procurait des lits pour la nuit. »

NOTA. — On conçoit à peine que des pères et mères soient assez dénués de bon sens, pour mettre leurs filles en contact intime avec un homme, célibataire forcé.

1877. — On écrivait d'Etampes à *la République Française* (en mai 1877) : « Le curé de Bouville, canton d'Etampes, vient de prendre la fuite. Il est inculpé d'attentats à la pudeur commis sur 8 ou 10 petits garçons. »

1877. — L'abbé Lavaquerie, vicaire de Sainte-Marie, au Havre, condamné à 2 ans de prison et 200 francs d'amende, pour avoir commis, dans l'après-midi du 8 mai 1877, un outrage public à la pudeur dans le bois des Halates, avec une demoiselle Lecomte ; laquelle a été condamnée aussi à 4 mois de prison et 16 francs d'amende.

1878. — Morien, frère de la Doctrine chrétienne, condamné par défaut, pour 299 attentats à la pudeur sur des enfants confiés à ses soins.

1878. — L'abbé Lemonnier, 36 ans, attaché à l'institution catholique de Notre Dame, de Chartres, condamné à 10 ans de travaux forcés, pour attentats à la pudeur commis sur deux garçons de moins de 13 ans, dont il était l'instituteur.

1878. — Le frère Mélisse, instituteur, à l'école de St-Brice (Belgique), arrêté en mars 1878, pour 50 attentats à la pudeur commis sur de jeunes élèves. Un autre frère de la même école, accusé de pareils attentats, est en fuite.

1878. — L'abbé Patit, Louis-Anatole, 56 ans, curé de Bornel (Oise), condamné à dix ans de travaux forcés, pour attentats à la pudeur sur deux petites filles de 13 ans.

Une petite fille de 13 ans s'étant sentie malade, le médecin constata qu'elle était enceinte, et il a été prouvé, devant la cour d'assises, que c'était des œuvres du curé Patit.

Pareille chose pour une autre petite fille du même âge.

1878. — On lit dans *l'Avenir de Rennes*, mai 1878 : « Par arrêté, en date du 19 avril 1878, le préfet d'Ille-et-Vilaine a révoqué le sieur Richard, en religion frère Léonor, âgé de 25 ans, instituteur-adjoint de la commune d'Ifendic, arrondissement de Montfort, pour faits d'immoralité commis sur des élèves de son école. »

« Ce frère a été arrêté à Bayonne et conduit à la prison de Montfort. Des mandats ont été lancés contre un frère de Pleurtuit (Ille-et-Vilaine), et contre le frère instituteur d'Allineuc (Côtes-du-Nord), prévenus d'attentats semblables, et qui sont en fuite. »

1878. — L'abbé Carillon, curé d'Escauffort, canton de Bohain (Aisne), a été arrêté en juin 1878, sous l'inculpation de séduction et d'avortement. Une des victimes de ce misérable est dans un état presque désespéré. Il y a dix-huit mois que le curé Carillon avait commencé ses exploits ; plusieurs jeunes filles sont enceintes de ses œuvres. Et le *Progrès de la Somme* (juin 1878) dit : « L'abbé Carillon a été arrêté et transféré à Escauffort, où se trouvait déjà le procureur de la République de Saint-Quentin. L'instruction a abouti à un ordre définitif d'incarcération. »

L'attitude de l'abbé Carillon fut tellement impertinente, que, sur l'ordre du procureur de la République les menottes lui furent mises, et qu'il lui fut enjoint de se tenir au fond de la voiture.

Le tribunal correctionnel de St-Quentin a condamné, le 11 juillet 1878, l'abbé Carillon à 2 ans de prison et 16 francs d'amende, pour outrage public à la pudeur. Le jugement constate que les relations du curé d'Escauffort avaient lieu, tantôt à la cure, tantôt à la sacristie.

1878. — Le curé de Martigny, près Hirsens, canton d'Aubenton, arrondissement de Vervins, docteur en théologie, camérier honoraire du pape, et ancien aumônier de l'armée papale, est en fuite. Un mandat d'arrêt avait été lancé contre lui.

Il est accusé de nombreux attentats à la pudeur pratiqués pendant deux ans sur des enfants des deux sexes, qu'il avait l'habitude de faire venir dans la sacristie, après avoir dit sa messe.

1878. — Le frère Monin, en religion Virchert, accusé de plusieurs attentats à la pudeur commis sur de jeunes garçons, ses élèves, à Divonne (Ain), s'est sauvé en Suisse et a écrit au père d'une de ses victimes pour faire des aveux et demander pardon.

1878. — (Deux condamnés). — La cour d'assises de la Loire Inférieure a jugé par défaut, en juin 1878, les nommés Lefort, en religion frère Avertin, et Rondineau, en religion frère Clotaire, instituteurs-adjoints à l'école de Machecoul, accusés d'avoir, depuis 1874 jusqu'en 1877, commis plusieurs attentats à la pudeur, sans violence, sur des enfants âgés de moins de 13 ans.

Le frère Avertin était, en outre, accusé d'attentats à la pudeur, avec violence, sur un enfant de moins de 13 ans.

Avertin a été condamné aux travaux forcés à perpétuité.

Rondineau, à 20 ans de travaux forcés et 20 ans de surveillance.

Ceux qui ont converti Léo Taxil et Pont lancé sur la Franc-Maçonnerie avaient vite oublié ce qu'ils nous forcent à leur rappeler.

## POLITIQUE ÉCONOMIQUE

On a dit parfois de la République qu'elle n'était pas un but ; qu'elle n'était qu'un moyen. Mais ne partageons pas cette manière de voir. La République, dans le sens libéral du mot, est le gouvernement de tous pour tous, c'est-à-dire le régime du suffrage universel ; ainsi envisagé, le mot République n'implique bien qu'une forme de gouvernement, c'est-à-dire un moyen donné aux hommes d'exercer librement leur part d'influence sur la marche de la société.

Mais les masses profondes de la démocratie ont donné au mot République une autre signification : elles en ont fait leur idéal. C'est à la République qu'elles ont demandé non seulement l'égalité civile et politique, mais encore et surtout une plus grande somme de bien-être.

Cela est d'autant plus vrai, que ces dernières années, marquées par une crise économique des plus intenses, ont vu le parti révolutionnaire grandir en force et en audace ; tandis qu'il n'existait qu'à peine pendant la période de prospérité industrielle ou commerciale qui précéda celle-ci.

La misère est le vrai baromètre de l'opinion des masses, c'est la pierre de touche des idées populaires ; plus elle est intense, plus l'utopie gagne du terrain. Le calme et la modération des idées sont en raison directe du bien-être de l'individu.

C'est là une vérité indéniable et qu'on oublie trop à mon avis. Nous disputons sur des questions politiques qui n'intéressent souvent qu'à demi le citoyen ; nous oublions trop l'étude et la solution des problèmes qui lui tiennent le plus au cœur, parce que ses intérêts matériels les plus immédiats y sont attachés.

Que de commerçants en France préféreraient l'abaissement des tarifs de transports, une révision de notre déplorable système financier, la création de débouchés nouveaux, la protection efficace et intelligente de nos intérêts commerciaux et industriels au dehors, une simplification des rouages administratifs, causes des longueurs et des retards apportés à la solution de questions souvent urgentes ; que de commerçants préféreraient ces réformes, dont l'influence se ferait immédiatement sentir, aux mille et une questions purement politiques et d'ordre secondaire qui ont le don de passionner et de diviser des hommes faits pour s'entendre et marcher la main dans la main.

Il en est de même de l'ouvrier qui demande surtout et avant tout un travail suffisamment rémunérateur, qui lui permette de vivre modestement lui et sa famille. On me dira peut-être que le rôle de l'Etat n'est pas de garantir le salaire de l'ouvrier ; je le concède, mais est-ce là une raison suffisante pour se désintéresser entièrement de lui ? Sera-ce parce qu'il est pauvre, parce qu'il est un déshérité de la nature, parce que ses charges sont plus lourdes, qu'il lui est plus difficile de les supporter, qu'on devra les aggraver encore par des impôts écrasants pour un homme qui ne gagne pas toujours assez pour donner du pain à ses enfants.

Assurez à cet homme, dont toute l'existence n'est qu'un labeur incessant, qu'une suite de privations, qu'une immense coupe d'amertume, assurez-lui que sur ses vieux jours, lorsque l'âge lui enlèvera l'emploi de ses facultés, il lui sera encore possible de manger un morceau de pain ; assurez-lui que s'il venait à disparaître, une main protectrice soutiendrait ses enfants et les arracherait à la misère et aux vices qu'elle engendre ; faites cela, et vous aurez plus fait pour la paix et la tranquillité de notre pays que toutes les lois répressives ; faites-le et vous verrez diminuer le nombre de ceux qui croient à la vertu de la dynamite, et augmenter le nombre des hommes qui ont foi en la République.

Républicains, assez de disputes et de querelles politiques, assez d'interpellations stériles ; les nations et les peuples vivent de travail et non de discussions politiques.

Tournons vers l'étude et la solution des questions économiques qui importent à la prospérité des nations toute notre activité, tous nos efforts ; que l'amélioration du bien-être général des citoyens et particulièrement des déshérités de la fortune, de ceux qu'on a appelés les parias de

l'industrie, soit l'objet de notre sollicitude constante; faisons en un mot de la *Politique économique*, et nous aurons bien mérité de la France et de la République.

## L'ANGE ADORATEUR

Une publication cléricale, l'*Ange adorateur*, revue bi-mensuelle, honorée du patronage de plusieurs évêques, a imaginé une nouvelle sorte de prime, annoncée par ses prospectus dans les termes suivants :

L'administration du journal vient de se procurer à grands frais un morceau de ce fameux manteau qui recouvre la chaise de *saint Martin*, évêque de Tours, connu du monde entier pour ses nombreux miracles.

Nos chers associés ou abonnés de la région du Midi, qui auraient ou qui connaîtraient des *femmes stériles*, pourront les envoyer à Agde et éviter ainsi le voyage de Tours.

### ATTACHEMENTS GRATUITS

Nos chers associés et abonnés de l'*Ange adorateur* apprendront avec plaisir qu'une réduction de 20 % sera faite sur toutes les messes qu'ils nous chargeront de dire.

De plus, lorsqu'un de nos abonnés sera en danger de mort, nous devons en être avertis immédiatement, afin de pouvoir le recommander aux messes, aux prières et aux communions de tous les abonnés.

Des messes de *Requiem* gratuites seront dites pour tous les abonnés défunts. — *Le gérant.*

S'il suffisait de la gorgérette de Dorine, pour faire venir à Tartufe de coupables pensées, on se demande le genre de rêveries que les dévots du Midi vont sentir sourdre en elles à la lecture d'un tel boniment !...

## LA NOUVELLE LOI SCOLAIRE

On nous adresse de Lille la communication suivante :

Les cléricaux sont gens pratiques et surtout remplis d'imagination. Quand il s'agit d'attaquer tous les républicains sans exposer aucun de leurs personnages à encourir la moindre compromission, ils ont recours au *petit papier anonyme* que l'on glisse hypocritement, le soir, sous les portes.

Il paraît qu'à Lille, ce moyen de faire pénétrer partout le mensonge et la calomnie contre la République se pratique sur une grande échelle.

On nous remet la curieuse pièce suivante :  
Chaque jour des mesures odieuses passent inaperçues ou ne soulèvent qu'une indignation aussitôt oubliée. Ainsi, peu à peu disparaissent toutes les libertés.

La loi sur l'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, votée déjà par le Sénat, si elle est votée par les Députés, mettra le comble à l'oppression.

Elle supprime à bref délai les *Frères et les Sœurs*; condamne les Instituteurs libres, congréganistes ou laïcs, au service militaire dont elle exempte les Instituteurs officiels.

Elle enlève aux Conseils généraux, aux Communes, aux Familles, les *choix des maîtres* et toute surveillance. Elle ne leur laisse que la charge toujours croissante des frais scolaires.

C'est contre ces odieux attentats à la liberté de leur conscience que tous les honnêtes gens doivent se faire un devoir de protester.

La Franc-Maçonnerie, faible contre l'élément dont elle est complice, se montre implacable contre les défenseurs de la société, contre toutes les formes et les degrés de l'éducation chrétienne.

Le vénérable cardinal GUBERT et après lui tout l'épiscopat ont protesté dans un noble et ferme langage.

Les Sénateurs et les Députés les plus connus, les plus dévoués, ont à leur tour fait un appel généreux à toute la France catholique.

Qu'elle se réveille, qu'elle sorte de son apathie pour défendre l'âme des enfants !

Nous nous adressons à tous les pères de famille, qui ont du cœur et de l'indépendance. Nous leur demandons leur

signature, afin de soulever l'opinion contre des projets qui auront pour effet de ruiner et de déshonorer la France au profit de passions qui poursuivent, tantôt par l'hypocrisie, tantôt par la violence, la destruction de tout ordre social.

Ouf ! Et dire que voilà encore un coup de sabre dans l'eau !

Nous ne voulons pas entreprendre de défendre ou d'analyser une loi dont l'acceptation définitive n'est pas un fait accompli. Mais nous nous engageons à la publier dès qu'elle sera promulguée. Nos lecteurs pourront alors juger en connaissance de cause.

Cependant, ce petit factum mérite l'examen.

Ne croirait-on pas que nous allons retourner aux beaux jours de la monarchie absolue et de droit divin ? Vous avez bien lu, lecteurs, si cette loi est votée, plus moyen d'être athée, libre-penseur, franc-maçon, juif, protestant, mahométan, tous catholiques, ou, si vous voulez, plus de catholiques, mais tous francs maçons. Est-ce assez absurde ?

Ce qui irrite le plus les cléricaux, c'est le service militaire pour tous ceux qui portent le froc et la soutane. Cela se conçoit : leur patrie est à Rome ; mais ce qui ne se conçoit pas, c'est qu'ils se targuent, dans bien des circonstances, de leur qualité de Français. Singuliers personnages hybrides : Français pour ceci, parce qu'il y a avantage à l'être, étrangers et Romains pour cela, parce qu'il y a avantage de ce côté.

« Tous les honnêtes gens doivent se faire un devoir de protester contre ces odieux attentats à la liberté de leur conscience. » Hein ! Voilà le hic, la protestation, le bruit, le branle-bas, l'insulte à la République. Bel argument ! Mais que trouver, quand on a une mauvaise cause à défendre ? Je pense, Messieurs les cléricaux, que les vrais honnêtes gens devraient plutôt protester, par devoir, contre vos insinuations maudites et le rôle que vous voulez, avec audace, leur faire jouer, au nom de la liberté de conscience.

« Vous manquez-t-il en fait de liberté ? Les méchantetés que vous débitez chaque jour contre un gouvernement qui vous paye ne sont-elles pas une preuve évidente que vous en jouissez jusqu'à la licence ? — Nous savons comment vous l'entendez la liberté : « Vous, les maîtres et libres, nous, les opprimés ! Vous, les directeurs, nous, les dirigés à coups de goupillon. » Si la monarchie revenait, comme vous chasseriez la vérité de l'école pour la remplacer par votre religion cruelle que vous voudriez rendre obligatoire. — Prenez-en votre parti.

Le temps de vos sornettes, c'est le temps qui n'est plus.

La Franc-Maçonnerie — ô cauchemar des esprits faibles ! — se montre implacable contre les défenseurs de la société. — C'est vrai, s'il s'agit de cette société abâtardie, retardataire, que nous devons au catholicisme et à la royauté ; c'est faux, c'est une calomnie (le plus bel apanage de nos cléricaux), s'il s'agit de notre société moderne, sortie des immortels principes de 89, de celle qui ne précède que de la Révolution et qui ne s'épurera, s'achèvera qu'avec les principes de la Révolution française.

Que la France catholique, non, cléricale, « se réveille, qu'elle sorte de son apathie pour défendre l'âme des enfants » (quelle plaisanterie mal placée !); que « l'on soulève l'opinion contre des projets qui auront pour effet de ruiner et de déshonorer la France (audacieux mensonge), au profit de passions qui poursuivent la destruction de tout ordre social » (quel galimatias !), nous resterons à notre poste, toujours prêts à pousser en avant, et, s'il faut que nous subissions une nouvelle guerre de Chouans, la République trouvera encore dans son sein des Marceau et des Hoche (ils étaient francs-maçons, ceux-là) pour remettre à la raison les malheureux qu'excitent contre le gouvernement légal de leur pays les sermons révolutionnaires des prêtres et les diatribes insensées des érudits du catholicisme. Nous sommes tranquilles de ce côté, la République est solide et le peuple a confiance en la liberté ; il sait que conservateur veut dire qui *marche en arrière*, et républicain, qui va en avant pour la conquête et du bien-être pour tous ; il est avec nous.

Démenez-vous donc, cléricaux de toutes essences, c'est votre droit ; injuriez les républicains et les francs-maçons, c'est peut-être votre devoir ; cherchez à conserver une partie de votre influence, afin d'abriter le plus possible de nos enfants, c'est la faute criminelle et dernière que vous devez commettre ; mais quand vous voulez discuter publiquement avec nous, soyez au moins francs et sincères, présentez les véritables motifs qui vous font tenir avec tant de passion à la direction de l'enseignement.

Si le droit et la justice sont de votre côté, nous savons en convenir.

Nous combattons pour la justice et la raison,

nous marchons dans la voie du progrès ; vous réclamez le privilège et vous proclamez la révolution ; nous réclamons l'indépendance de l'esprit et le droit de libre examen.

## LETTRE D'UN CULTIVATEUR

Mon bon Monsieur,

Ce n'est pas Dieu possible ! Non ! ce n'est pas Dieu possible. Mais c'est l'abomination des abominations, et il y a de quoi s'en couper la tête jusqu'à la racine et en gémir après pendant deux mille huit cent et trente ans, sans pouvoir s'en consoler.

Comment ! pas plus tard qu'à la Saint-Nicaise, on nous a enlevé le bon Dieu de l'école, et à cette heure c'est celui de la justice qu'on démolit, et vous trouvez que ça marche comme sur des roulettes !

Mais si le Seigneur ne nous assiste, comment diable serons-nous jugés ? Eh ! mon pauvre Monsieur ! Si vous saviez comme notre doux juge a déjà de la peine à tirer le vrai au clair et à trier toute la mauvaise herbe qu'on lui apporte ! C'est à faire pitié ! Et juste à ce moment, vous lui soufflez sa lanterne et le laissez dans la nuit noire, à bramer comme un hibou sur le clocher.

Mais vous avez beau faire, il est homme d'entendement, vous ne le prendrez pas sans vert. Avez-vous vu comme il a vite trouvé le remède qu'il fallait ? Du depuis ce jour de malheur, il apporte sans manquer sa tabatière en cerisier, avec un crucifix dedans, pour nous juger dans la droiture. Oui, oui, riez tout votre saoul jusqu'à la Pentecôte ; mais je voudrais bien vous y voir, vous, une demi-heure sans tabac !

Que diable venez-vous encore nous dire que les juifs et les autres païens n'aiment pas à voir tant de croix sur les murailles, vu qu'ils en ont déjà assez chez eux, dans leurs ménages. Voyez-vous pas ces mécréants nous faire la leçon, et manquer de respect à notre sainte religion ?

Comment pouvez-vous écouter ce monde, vous qui avez l'honneur de connaître le vrai bon Dieu ? Vous n'avez donc pas été à l'école dans votre temps ? Vous ne savez donc pas que le vrai bon Dieu, c'est le nôtre, comme de juste, et qu'il demeure en paradis tout seul avec sa famille, et que, pour les autres, ils sont restés à la porte, vu qu'il n'y a place que pour un — Hein ? Comment ! ça ne vous entre pas dans la cervelle du premier coup ? C'est pourtant clair comme de l'eau de roche ! Voyons, quand vous vous promenez par les rues, est-ce que vous ne marchez pas tout seul dans vos bottes ? Eh bien, pourquoi diable voulez-vous empêcher les autres d'en faire autant ?

Voilà donc une affaire entendue, et du moment que notre bon Dieu est le vrai bon, nous n'avons plus qu'à lui envoyer des âmes, et particulièrement les âmes des réprochés, païens et francs-maçons, qui s'en vont droit chez Satan. Et ne vous donnez pas peur, quand vous en trouvez quelqu'une, de la pousser et bourrer fort et ferme dans la voie du paradis, vu que quand un âne s'entête à mi-côte, il faut tirer la tavelle et lui en donner dessus jusqu'à tant qu'il reprenne courage et marche son droit chemin.

Dans les temps d'autrefois, on comprenait bien mieux la chose. Quand on vous trouvait par les routes une troupe de mécréants, on commençait par leur faire un petit sermon pour les avertir, et il y en avait tout de suite la bonne moitié qui se trouvaient l'âme remplie par la grâce divine et se

faisaient chrétiens, en grande hâte, avec tant de dévotion, que toute l'assistance en était édifiée. Pour les autres, qui avaient la tête plus dure, on les faisait chauffer un moment sur un bon feu, au milieu de la grande place, et ils ne manquaient pas de profiter de l'occasion pour s'en aller en droiture à la droite Dieu le père, où ils vivaient tranquilles dans la paix du Seigneur. De manière que, tant les uns que les autres, personne ne réclamait rien et tout le monde était content. Au lieu que maintenant personne ne l'est plus, et le bon Dieu moins que personne ; avez-vous vu cette semaine l'orage qu'il a fait, avez-vous entendu tous les tonnerres qui ont éclaté aux quatre coins du canton, et qui ont roulé toute la sainte journée, de Chaponost à Grésilleux-la-Fontaine, ou bien avez-vous des oreilles pour ne point voir et des yeux pour ne point entendre, comme dit M. le curé. Ouvrez-les donc à deux battants, ça ne fait que commencer.

NICOLAS,

Cultivateur, à Grésilleux-la-Fontaine, en Lyonnais.

## FRAIS DE CONFIRMATION

Le 30 mars dernier, Mgr Fava, le bouillant évêque de Grenoble, venait dans la petite commune de Vaux-en-Velin, aux portes de Lyon, procéder à cette cérémonie catholique qu'on nomme la confirmation.

Tous nos lecteurs savent que pour cette opération l'évêque officiant se sert d'un linge. Mais un linge pour quatre-vingts enfants, ce n'est pas suffisant, et cependant la caisse de la paroisse étant à sec, Mgr Fava ayant épuisé ses maigres ressources pour la création de la ligue des *Francs-Catholiques*, il fallut bien aviser à un moyen de se tirer d'une situation aussi difficile.

Nos excellents cléricaux eurent vite trouvé. On fit donner à chaque enfant cinquante centimes destinés, leur a-t-on dit, à acheter les linges nécessaires à Mgr Fava pour la confirmation.

Quarante francs de linges pour une confirmation ! Cela nous rappelle les comptes fantastiques des conseils de Fabrique de notre ville.

## Philosophie Politique et Sociale

Nous avons publié, dans un de nos précédents numéros, un fragment d'une étude de M. Paul Janner sur la *Déclaration des droits de l'homme*.

Nous sommes heureux de pouvoir mettre aujourd'hui sous les yeux de nos lecteurs une autre page de cette remarquable étude, dans laquelle l'éminent et libéral professeur a su unir la science de l'historien à la profondeur de vues du philosophe.

Cette page fait suite à celle que nous avons publiée sous le titre : *Révolution française*.

Mais, indépendamment de cette première cause de défiance, qui a remis en question les principes de 89, il en est une autre beaucoup plus profonde et plus sérieuse, qu'il appartient à la psychologie et à la philosophie d'expliquer : c'est l'ignorance où sont les hommes, en général, d'une des lois fondamentales de la vie et de la science. Cette loi, c'est que chaque question résolue donne naissance à des questions nouvelles plus vastes et plus profondes qu'auparavant, de sorte que les cercles grandissent à mesure que l'on franchit chacun d'eux.

Voici un jeune homme qui a fini ses études ; il choisit une carrière : question résolue ; oui, mais les difficultés ne font que commencer : il faut apprendre une science nouvelle ; il faut savoir se conduire avec

## DIALOGUES PHILOSOPHIQUES

Nous commençons aujourd'hui sous ce titre la publication de quelques-unes des plus belles pages de Volney ; nous voulons parler de son *Problème des contradictions religieuses*, dans lequel le célèbre écrivain met en présence les représentants des diverses religions répandues sur la surface du globe. C'est en même temps qu'une revue des religions, un tableau saisissant de l'intolérance et du fanatisme religieux.

Alors un *imam* de la loi de Mahomet, s'avancant plein de confiance dans l'arène, après s'être tourné vers la Mekke et avoir proféré avec emphase la profession de foi : « Louange à Dieu ! dit-il d'une voix grave et imposante. La lumière brille avec évidence, et la vérité n'a pas besoin d'examen. »

Et, montrant le Qoran : « Voilà la lumière et la vérité dans leur propre essence. Il n'y a point de doute en ce livre ; il conduit droit celui qui marche aveuglément, qui reçoit sans discussion la parole divine descendue sur le Prophète pour sauver le simple et confondre le savant. Dieu a établi Mahomet son ministre sur la terre ; il lui a livré le monde pour soumettre par le sabre celui qui refuse de croire à sa loi ; les infidèles disputent et ne veulent pas croire ; leur endurcissement vient de Dieu ; il a scellé leur cœur pour les livrer à d'affreux châtiements (1)... »

A ces mots, un violent murmure, élevé de toutes parts, interrompit l'orateur.

« Et qu'elle est cette doctrine lumineuse qui craint la lumière ? Quel est cet apôtre d'un Dieu clément, qui ne prêche que meurtre et carnage ? Quel est ce Dieu de justice, qui punit un aveuglement que lui-même cause ? Si la violence et la persécution sont les arguments de la vérité, la douceur et la charité seront-elles les indices du mensonge ? »

Alors un homme, s'avancant d'un groupe voisin vers l'imam, lui dit : « Admettons que Mahomet soit l'apôtre de la meilleure doctrine, le prophète de la vraie religion ; veuillez du moins nous dire qui nous devons suivre pour la pratiquer : sera-ce son gendre Ali, ou ses vicaires Omar et Aboubekre (1) ? »

A peine eut-il prononcé ces noms, qu'au sein même des musulmans éclata un schisme terrible : les partisans d'Omar et d'Ali, se traitant mutuellement d'hérétiques, d'impies, de sacrilèges, s'accablèrent de malédictions. La querelle même devint si violente qu'il fallut que les groupes voisins s'interposassent pour les empêcher d'en venir aux mains.

Enfin, le calme s'étant un peu rétabli, le législateur dit aux imams : « Voyez qu'elles conséquences résultent de vos principes ! Si les hommes les mettaient en pratique, vous-mêmes, d'opposition en opposition, vous vous détruiriez jusque au dernier et la première loi de Dieu n'est-elle pas que l'homme vive ? » Puis, s'adressant aux autres groupes : « Sans doute cet esprit d'intolérance et d'exclusion choque toute idée de justice, renverse toute base de morale et de société ; cependant, avant de rejeter entièrement ce code de doctrine, ne conviendrait-il pas d'entendre quel-

(1) Ce sont ces deux grands partis qui divisent les musulmans. Les Turcs ont embrassé le second, les Persans le premier.

ques-uns de ses dogmes, afin de ne pas prononcer sur les formes, sans avoir pris connaissance du fond ? »

Et les groupes y ayant consenti, l'imam commença d'exposer comment Dieu, après avoir envoyé vingt-quatre mille prophètes aux nations qui s'égarèrent dans l'idolâtrie, en avait enfin envoyé un dernier, le sceau et la perfection de tous ; Mahomet, sur qui soit le salut de paix ; comment, afin que les infidèles n'altérassent plus la parole divine, la suprême clémence avait elle-même trucidé les feuillettes du Qoran ; et détaillant les dogmes de l'islamisme, l'imam expliqua comment, à titre de parole de Dieu, le Qoran était incréé, éternel, ainsi que la source dont il émanait ; comment il avait été envoyé feuillet par feuillet en vingt-quatre mille apparitions nocturnes de l'ange Gabriel ; comment l'ange s'annonçait par un petit cliquetis, qui saisissait le Prophète d'une sueur froide ; comment, dans la vision d'une nuit, il avait parcouru quatre-vingt-dix cieux, monté sur l'animal Borag, moitié cheval, moitié femme ; comment, doué du don des miracles, il marchait au soleil sans ombre, faisait reverdir d'un seul mot les arbres, remplissait d'eau les puits, les citernes, et avait fendu en deux le disque de la lune ; comment, chargé des ordres du ciel, Mahomet avait propagé, le sabre à la main, la religion la plus digne de Dieu par sa sublimité, et la plus propre aux hommes par la simplicité de ses pratiques, puisqu'elle ne consistait qu'en huit ou dix points : Professer l'unité de Dieu ; reconnaître Mahomet pour son seul prophète ; prier cinq fois par jour ; jeûner un mois par an ; aller à la Mekke une fois dans sa vie ; donner la dîme de ses biens ; ne point boire de vin, ne point manger de porc, et faire la guerre aux infidèles ; qu'à ce moyen, tout musulman, devenant

lui-même apôtre et martyr, jouissait, dès ce monde, d'une foule de biens ; et qu'à sa mort, son âme, pesée dans la balance des œuvres, et abso- lue par les deux anges noirs, traversait par-dessus l'enfer le pont étroit comme un cheveu et tranchant comme un sabre ; et qu'enfin elle était reçue dans un lieu de délices, arrosé de fleuves de lait et de miel, embaumé de tous les parfums indiens et arabes, où des vierges toujours chastes, les célestes houris, comblaient de faveurs toujours renaissantes les élus toujours rajeunis.

A ces mots, un rire involontaire se traça sur tous les visages, et les divers groupes, raisonnant sur ces articles de croyance, dirent unanimement : « Comment se peut-il que des hommes raisonnables admettent de telles rêveries ? Ne dirait-on pas entendre un chapitre des Mille et une Nuits ? »

Et un Samoyède s'avancant dans l'arène : « Le paradis de Mahomet, dit-il, me paraît fort bon ; mais un des moyens de le gagner m'embar- rasse ; car, s'il ne faut ni boire ni manger entre deux soleils, ainsi qu'il l'ordonne, comment pratiquer un tel jeûne dans notre pays, où le soleil reste sur l'horizon quatre mois entiers sans se coucher ? »

« — Cela est impossible, dirent les docteurs musulmans pour soutenir l'honneur du Prophète. »

« Mais cent peuples ayant attesté le fait, l'infail- libilité de Mahomet ne laisse pas que de recevoir une fâcheuse atteinte. « Il est singulier, dit un Européen, que Dieu ait sans cesse révélé tout ce qui se passait dans le ciel, sans jamais nous ins- truire de ce qui se passe sur la terre ! »

les hommes; il faut travailler à son avancement, se résigner aux disgrâces, s'éloigner des siens, etc. Combien d'épreuves autrement graves que celles du collège! Ce jeune homme se marie: question résolue. Voilà le repos. Eh bien, non! c'est le contraire. C'est la vie conjugale avec tous ses périls, la vie paternelle avec tous ses devoirs. Ainsi, chaque étape n'est que le degré d'une ascension nouvelle plus périlleuse que la précédente. Il en est de même dans la science. Chaque question résolue ouvre un champ indéfini, où l'on se sent de plus en plus perdu. Newton découvre le système du monde et invente l'attraction universelle: question résolue; oui, mais qu'est-ce que l'attraction? Admettre l'attraction à distance, n'est-ce pas revenir à l'horreur du vide des scholastiques? Remplaçons donc l'attraction par l'impulsion. Mais l'impulsion est-elle plus claire que l'attraction? Dans un cas comme dans l'autre, ne faut-il pas qu'un mouvement passe d'un corps dans un autre? Or, qu'importe pour cela qu'ils se touchent ou qu'ils ne se touchent pas? Et d'ailleurs, y a-t-il jamais contact absolu? Et, s'il n'y a pas contact, n'y a-t-il pas action à distance? Et qu'importe que la distance soit grande ou petite?

La solution d'un problème en fait donc naître d'autres plus obscurs et plus vastes, ainsi en est-il encore du grand progrès opéré dans la physique de nos jours. On ramène toutes les propriétés des corps à des mouvements: voilà l'unité de principe trouvée; mais comment un mouvement peut-il produire une sensation, et comment des mouvements homogènes produisent-ils des sensations hétérogènes? Comment une différence d'angle fait-elle la différence du rouge et du bleu?

Ainsi, on va d'abîme en abîme, et c'est là ce qu'on appelle la science. Il en est de même dans l'ordre social. Luther demande pour lui-même le droit d'interpréter l'Écriture selon sa conscience: soit, mais bientôt les calvinistes, les anabaptistes, les sociniens demandent le même droit; où faudra-t-il s'arrêter? Et si j'ai le droit d'interpréter la parole de Dieu, ne dois-je pas aussi avoir le droit de dire que l'Écriture n'est pas la parole de Dieu? De sorte que le droit réservé primitivement à la foi deviendra le droit de l'incrédulité. Maintenant, si j'ai le droit de juger les prêtres comme faisait Luther, n'ai-je pas aussi le droit de juger les rois? Et ainsi le droit d'examen, limité d'abord au domaine religieux, passe dans le domaine politique. En même temps, l'imprimerie est découverte, la pensée est garantie contre la destruction, et elle se multiplie autant de fois qu'on le voudra. Quel progrès pour les lumières! Oui; mais les bonnes mœurs ne seront-elles pas en péril? Les idées fausses ne se développeront-elles pas avec idées vraies? La haine, la discorde, la rébellion n'auront-elles pas des armes terribles? Ainsi les périls naissent des progrès; le danger s'accroît avec la puissance; le succès n'est que l'accroissement des épreuves.

C'est ce qui est arrivé des principes de 89. On a cru que lorsque ces principes seraient définitivement victorieux, tout était fini. Au contraire, tout commençait. Il s'agit de définir ces principes, de les délimiter, de les concilier, c'est l'œuvre de plusieurs siècles. Vous avez affranchi les hommes du pouvoir artificiel du passé: oui, mais vous avez créé l'État. Quels seront les rapports de l'individu et de l'État dans la société nouvelle? Questions bien plus profonde que celle de l'abolition des privilèges. Vous avez affranchi l'industrie d'entraves ridicules et devenues impossibles: fort bien; mais vous avez créé la question sociale. Vous avez sécularisé la loi: c'était ce que demandait le bon sens, ce qu'exigeait la liberté de conscience, et cela est au mieux; mais vous avez légué à l'avenir: le problème de l'Église libre dans l'État libre; problème bien autrement redoutable que celui des libertés gallicanes et des maximes de 1682. Vous avez créé l'enseignement national, et vous avez voulu un enseignement laïque et séculier, conséquence inévitable de l'abolition de toute religion d'État; mais que ferez-vous de Dieu dans votre éducation nouvelle? sera-t-il aussi laïcisé? Vous travaillez au progrès de l'enseignement des femmes: cela est très sage; car la femme ne peut pas rester plus longtemps en dehors de toute communion d'esprit avec l'homme, n'ayant pour elle que les arts d'agrément, tandis que l'homme a la science et la pensée; mais que ferez-vous de la femme libre? Lui ouvrirez-vous toutes les carrières, même l'armée ou le parlement? Tant de questions nouvelles, se présentant à la fois de tous les côtés de l'horizon, ont de quoi désarçonner un bon nombre d'esprits qui se retireraient volontiers sous leur tente, couvrant leur tête d'un voile et pleurant sur l'abomination de la désolation, comme si l'humanité d'aujourd'hui fut plus folle et plus criminelle que celle de tous les temps.

(A suivre.)

## LA BIBLIOTHÈQUE MAÇONNIQUE

Un de nos bons amis de Lille, de ceux qui se sont attachés avec le plus d'ardeur à la propagande du Franc-Maçon, nous faisait part récemment d'une idée qui lui était venue, comme à quelques amis: il s'agissait de créer une bibliothèque maçonnique; bibliothèque s'entend ici dans le sens de publications réellement républicaines, pouvant être distribuées à profusion dans les campagnes et dans les villes, et au moyen desquelles on pourrait combattre de la façon la plus efficace la propagande incessante des *Semaines religieuses* et des autres feuilles dévotées.

L'idée nous sourit d'autant plus, qu'elle correspondait à un point bien déterminé de notre programme. Dès notre numéro spécimen, adressé aux Loges, nous avions aimé à prévoir cette éventualité, que nous pensions prochaine, et le Franc-Maçon n'était que le commencement d'une importante série

de publications populaires éditées par lui, et destinées à vulgariser l'idée maçonnique.

On comprend aisément que la chose nous était facile. Dans la plupart des cas, en effet, nous n'aurions eu qu'à reproduire en brochure spéciale les correspondances, les articles envoyés sur telle ou telle question spéciale à l'ordre du jour des ateliers. Ces brochures, tirées ensuite à un grand nombre d'exemplaires, auraient été adressées aux Loges mêmes, et la distribution en aurait été assurée ainsi d'une façon régulière, locale et décisive.

Mais, entre les projets et leur réalisation, il y a à compter avec des difficultés multiples incessamment vaincues, incessamment renouvelées; il y a les retards des uns, l'inertie des autres, l'indifférence de ceux-ci et l'apathie de ceux-là; il y a les reculs, les échecs momentanés, les ajournements imprévus, tous ces obstacles ordinaires des entreprises de tout genre, que l'on n'a pas supprimés, parce qu'on ne les a pas vus au début.

Et c'est ce qui est arrivé. L'administration du Franc-Maçon a été plus longue, plus laborieuse à établir qu'il n'était raisonnable de le penser; elle a absorbé tous nos efforts, retenus toutes nos préoccupations. Nous tenions à honneur de l'établir assez solidement, pour n'avoir pas à revenir en arrière, une fois la marche en avant entreprise. L'ouvrage inachevé, laissé pour être repris, est toujours mal exécuté, les toiles de Pénélope ne sont couronnées de succès que dans la fable.

Aujourd'hui, cette première partie de notre tâche est terminée. Tous nos services sont assurés aussi exactement qu'il est possible de le faire. La proposition de la Bibliothèque maçonnique vient à son heure, et nous ne demandons qu'à travailler à sa prompte réalisation.

Mais cette réalisation ne dépend pas de nous seuls; bien mieux, elle dépend moins de nous que de tout autre; elle dépend des Loges, des Ateliers. Les réunions maçonniques sont fréquentes; la proposition de notre correspondant de Lille mérite, croyons-nous, d'être étudiée dans ces assemblées. Dans la lutte soutenue par la contre-révolution contre tout ce qui se rattache à la Révolution ou à la Maçonnerie, y trouve son origine et ses forces, où en est le résultat, aucune arme n'est à dédaigner. Celles fournies par l'enseignement, par l'instruction, par le livre, sont les meilleures; nous sommes prêts, en ce qui nous concerne, à les mettre au service de notre cause. Que ceux qui sont avec nous le disent.

## REVUE DES THÉÂTRES

Lyon. — CÉLESTINS. — Cette semaine aura encore été une bonne semaine pour notre seconde scène et clos dignement la saison d'opérettes.

La direction a été bien inspirée en remontant le *Petit Duc*, que nous n'avions eu à Lyon depuis 1880.

L'interprétation a été satisfaisante: Jeanne Andrée, dans le rôle du duc de Parthenay, a été charmante et a enlevé, sans peine, les applaudissements du public.

Villard et Mercier ont partagé, avec la sympathique artiste, les honneurs de ces quelques

soirées; car nous n'avons eu qu'un petit nombre de représentations du *Petit Duc*.

Il a dû laisser la place aux *Mousquetaires en Couvent*, avec lesquels M. Dufour a terminé la saison d'opérettes.

Cette reprise a été un succès pour la direction. C'est devant une salle absolument comble que notre ex-baryton d'opéra-comique, Guillien, a fait sa rentrée. Il doit être fier du public lyonnais, qui ne lui a pas ménagé les ovations et les applaudissements. La scène qui termine le deuxième acte a été bisnée chaque soir.

Nous ne devons pas oublier Hyacinthe et M<sup>me</sup> Sivori et Hodhol qui, avec M<sup>me</sup> Belliard, charmante dans le rôle de Simonne, ont partagé le succès de leur excellent partenaire.

BELLECOUR. — Pendant ce temps, le *Petit Poucet* terminait au Théâtre-Bellecour ses quarante-huit représentations. M. Simon a eu la main heureuse en montant cette éblouissante féerie; car elle était vraiment éblouissante avec son admirable mise en scène, la richesse et la beauté des décors et des costumes.

### AVIS DE RÉUNION

Samedi 5 juin, à 8 heures très précises, réunion du Comité de direction du journal *le Franc-Maçon*, au local habituel. Très urgent. Présence indispensable.

### BIBLIOGRAPHIE

La 28<sup>e</sup> livraison de la *Grande Encyclopédie* (prix: 1 fr.) vient de paraître chez les éditeurs H. Lamirault et C<sup>ie</sup>, rue de Rennes, 61, à Paris. Entre autres articles intéressants elle contient: un travail développé sur Alexandre le Grand, une monographie très complète de la célèbre ville d'Alexandrie et des Ecoles (philosophie, médecine théologie, etc.) auxquelles elle a donné son nom.

### PETITE CORRESPONDANCE

S. (Rhône). — Merci de vos bonnes communications; les accueillons toujours avec plaisir.  
Un ouvrier (Bourgoin). — Envoyez; nous recevons avec plaisir. — Nous verrons peut-être sous peu.  
Marc, L. (Genève). — N'avons pas reçu les journaux annoncés.

### INSECTICIDE GALZY

DESTRUCTION INFALLIBLE des punaises, puces, poux, mouches, cousins, cafards, mites, fourmis, chenilles, charançons, etc.  
Le kit<sup>g</sup>. 12 fr.; 100 gr. par poste, 1 fr. 95, cours d'Herbouville, 71, Lyon.

L'EAU D'AURON minérale naturelle la plus gazeuse et la plus digestive des eaux de table. Se vend partout.

L'Administrateur-Gérant: J. REYNIER

M<sup>me</sup> JOURDAIN, Accoucheuse  
38, Cours Gambetta, à l'entresol

#### TRAITEMENT SPÉCIAL

Des Maladies de Dames, dites Dérangements, Chutes de Matrice, Inflammations intestinales, Symptômes, Gonflement du Ventre, Maux de Reins, Digestions difficiles.

Cabinet de 9 à 11 heures et de 1 à 4 heures

USINE A VAPEUR — FABRICATION MÉCANIQUE  
**BONTOUX Fils**  
à TASSIN-LA-DEMI-LUNE (Rhône)

Spécialité de Tuyaux en terre cuite pour conduites d'eau et bâtiments  
Sièges inodores en faïence  
Vases à fleurs de toutes dimensions, pour Horticulteurs

**PHOTOGRAPHIE CÉLESTIN BILLARD**  
Rue Jean-Baptiste-Say, 22

(Près la gare de la Ficelle et du boulevard de la Croix-Roussé)

Portraits artistiques à l'huile ou au pastel et à l'aquarelle. Tout ce qui concerne la Photographie. Reproductions photographiques des portraits peints ou dessinés et au daguerrétype. Portraits après décès

ON OPÈRE TOUS LES JOURS PAR TOUS LES TEMPS ET ON SE REND A DOMICILE  
On remet à neuf les anciens Daguerrotypes

### PHARMACIE JULIEN

Pharmacie de 1<sup>re</sup> classe

59, rue des Vinaigriers, à Paris

#### ROB DÉPURATIF du D<sup>r</sup> DUPAS

SIROP DE PHOSPHATE MONOCATUJIN JULIEN

CRISTAL CHASSE-MIGRAINES

Le goûter, c'est l'accepter!!!

De tous les cafés hygiéniques, celui qui se rapproche le plus du goût de celui des colonies, et se prépare de la même façon, sans en avoir les propriétés irritantes, c'est le Café Rousset. Excellent déjeuner au lait. Ce produit breveté, médaillé à différentes expositions, se recommande aux personnes soucieuses de leur santé.

Prix: 4 fr. le kilo. (le paquet de 250 gr.: 1 fr.). Envoi franco contre mandat-poste de 1 fr. 30.

Se méfier des contrefaçons, exiger la signature.

DÉPOT GÉNÉRAL

**V. ROUSSET**

HERBORISTERIE DE 1<sup>re</sup> CLASSE

LYON, rue Thomassin, 22, LYON

H. LAMIRAULT & C<sup>ie</sup>  
Éditeurs

LA

PARIS  
61, Rue de Rennes, 61

# GRANDE ENCYCLOPÉDIE

INVENTAIRE RAISONNÉ  
Des Sciences, des Lettres et des Arts pour la Fin du XIX<sup>e</sup> Siècle

SOUS LA DIRECTION DE

MM. Berthelot, sénateur, membre de l'Institut; Hartwig Derenbourg, professeur à l'École des langues orientales; F. Camille Dreyfus, député de la Seine; A. Giry, professeur à l'École des chartes; Glasson, membre de l'Institut; D<sup>r</sup> L. Hahn, bibliothécaire en chef de la Faculté de médecine de Paris; C. A. Laisant, député de la Seine; H. Laurent, examinateur à l'École polytechnique; E. Levassour, membre de l'Institut; H. Marion, chargé de cours à la Sorbonne; E. Müntz, conservateur de l'École nationale des beaux-arts; A. Walz, professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux.

ACCOMPAGNÉE DE PLUS DE 25.000 ILLUSTRATIONS ET CARTES HORS TEXTE

Livraison spécimen envoyée gratuitement sur demande

La GRANDE ENCYCLOPÉDIE formera environ 25 volumes gr. in-8<sup>o</sup> colombier de 1,200 pages, qui seront publiés par livraisons hebdomadaires.

Les souscriptions à l'ouvrage complet sont reçues dès à présent au prix de 500 fr.

Chaque livraison  
1 franc

Payables à raison  
de 10 francs par mois

Chaque volume broché  
25 francs

# IMPRIMERIE NOUVELLE

ASSOCIATION SYNDICALE DES OUVRIERS TYPOGRAPHES

52, Rue Ferrandière, 52

Près le quai du Rhône

LYON

Journaux  
Thèses, Mémoires, Actions  
Mandats, Prospectus  
Factures, Têtes de lettres  
Cartes de visite  
etc., etc.

Labeurs  
Affiches, Lettres de décès  
Livrets de Société  
Registres, Catalogues  
Cartes d'adresse  
etc., etc.

TRAVAUX DE LUXE, ADMINISTRATIFS, COMMERCIAUX